



VAL D'YERRES VAL DE SEINE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Département
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

DECISION DU PRESIDENT

N° DP 2024/119

Nomenclature préfecture :

Service :

Objet :

1.1 Marchés publics

Direction des Ressources Humaines

Contrat d'assistance au recrutement de 2 postes de cadres dirigeants conclu avec le cabinet FURSAC-ANSELIN

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

VU la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

CONSIDERANT le besoin d'une assistance au recrutement de personnels au profit de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, pour deux profils appelant des compétences métiers particulières ou de haute technicité,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER le contrat d'assistance au recrutement pour 2 postes de cadres dirigeants avec le cabinet FURSAC-ANSELIN, sis 60 Rue Saint-André des Arts – 75006 PARIS.

ARTICLE 2 : Le montant forfaitaire des honoraires pour les 2 postes est fixé à 22 000 euros HT, soit 26 400 euros TTC (TVA à 20 %)

ARTICLE 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, exercice 2024.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy, le

François DUROVRAY

Président de la communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Conseil départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par

François DUROVRAY

Date de signature : 13/07/2024

Qualité : Président



Conformément à la convention de
dématérialisation Procédure Acte.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Utilisateur : Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_119
Objet :	Contrat d'assistance au recrutement de 2 postes de cadres dirigeants conclu avec le cabinet FURSAC-ANSELIN
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	091-200058477-20240709-2024_119-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 091-200058477-20240709-2024_119-AU-1-1_0.xml	text/xml	924 o
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : DP 2024_119.pdf Nom métier : 99_SE-091-200058477-20240709-2024_119-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	1.5 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	10 juillet 2024 à 11h19min05s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	10 juillet 2024 à 11h20min44s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christine TAHON
En attente de transmission	10 juillet 2024 à 11h21min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 juillet 2024 à 11h21min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 juillet 2024 à 11h21min37s	Reçu par le MI le 2024-07-10